

ABONNEMENT.

saumur: 30 fr. 12 mois: 16 6 mois: 9 Poste: 35 fr. 12 mois: 18 6 mois: 10 On s'abonne: A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne: 30 c. Réclamés: 30 Faits divers: 15 RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces. Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

10 Novembre 1885.

Chronique générale.

Les journaux d'hier s'occupent de la demande de crédits pour l'expédition du Tonkin qui a été déposée la veille à la Chambre. L'opinion générale est que le crédit de 9 millions, que demande le gouvernement, est bien au-dessous des exigences du moment, et que le ministre se contente de ce chiffre dérisoire pour ne pas effrayer la majorité. Le National, après avoir constaté l'insuffisance de ces ressources, dit:

« Mais ce qui nous surprend le plus dans cet exposé des motifs, c'est que le gouvernement déclare encore une fois qu'il ne veut pas étendre l'action des armes françaises au-delà du Delta; c'est qu'il rappelle publiquement et solennellement les limites posées naguère à cette action: Bac-Ninh et Hong-Hoa de la rivière Claire.

« Autant vaudrait dire aux Chinois et aux brigands que nous leur abandonnons les trois quarts du Tonkin, toute la région des montagnes, des forêts et des mines, toute la partie supérieure de ce fleuve Rouge, dont nous aspirions à faire une grande route commerciale.

« Le traité de Hué nous oblige à maintenir l'intégrité de l'empire d'Annam, et nous invitons les Chinois et les bandits à en occuper une notable portion, en promettant de les y laisser tranquilles.

« Que signifie cette restriction? Est-ce que le gouvernement veut faire entendre à la cour de Pékin qu'il fermera les yeux sur la présence des soldats chinois au Tonkin, pourvu qu'ils évacuent Bac-Ninh? Est-ce que, pour désarmer l'hostilité du Céleste Empire, nous tolérerons en fait le démembrement de l'Annam? Est-ce que nous offrons ainsi aux gens qui nous menacent une capitulation tacite?

« Ce ne serait pas la peine d'avoir obtenu un vote de confiance pour passer silencieusement sous les fourches caudines.

« Nous espérons que, dans la discussion des crédits, le gouvernement éclaircira ce qu'il y a d'obscur dans cet exposé des motifs. »

Que le National soit bien persuadé que M. Ferry, après avoir fait tuer au Tonkin l'élite de notre armée, après avoir demandé vingt-cinq millions de crédits, ne se fera point scrupule de faire passer sous les fourches caudines l'honneur de la France.

SINGULIÈRE GRATUITE.

Jamais l'enseignement primaire n'a coûté plus cher que depuis qu'il est gratuit.

La République ne vend pas l'instruction; oh! non, elle la donne... pour de l'argent.

Saisissez-vous bien la nuance? Elle est d'une délicatesse toute républicaine.

Encore, la commission du budget, réunie au Palais-Bourbon, a examiné la note à payer.

Elle est quelque peu « salée », la note: Somme déjà attribuée à la coisse des écoles: 340 millions;

Somme restant due à la même caisse: 600 millions, d'après M. Jules Ferry; 800 millions, d'après M. Jules Roche.

Une bagatelle!

L'Etat et les communes fourniront: le premier, 300 ou 400 millions; les secondes, une somme égale; et les contribuables paieront le tout.

Sur la proposition de M. Jules Ferry, il a été décidé que les ressources nécessaires à la part contributive de l'Etat seront demandées au budget extraordinaire, c'est-à-dire à l'emprunt.

Nous voilà donc menacés de la création d'un nouveau budget extraordinaire: celui de l'instruction publique.

Ainsi, non-seulement l'enseignement « gratuit » coûtera fort cher aux contribuables, mais il aura encore pour résultat d'accroître d'un milliard la dette nationale.

Osez nier, après cela, que la République soit le plus économique des régimes de gouvernement.

L'opinion générale, dans tous les groupes parlementaires, est que les élections municipales prochaines se feront sous le régime de l'ancienne législation. En effet, la loi municipale ne sera pas terminée, à la Chambre, avant la fin de la semaine et ne pourra être envoyée au Sénat avant la fin de la semaine prochaine. Au Luxembourg, on devra d'abord nommer une commission, qui examinera le texte sorti des discussions de la Chambre; or, le texte ne comprend pas moins de 466 articles. On peut compter sur une quinzaine de jours d'études, et la commission ne pourra déposer son rapport que lorsque la discussion relative aux conventions des chemins de fer sera dans son plein. On ne pourra l'interrompre et, comme immédiatement après le Sénat devra aborder le budget de 1884, il n'y aura pas de place pour la loi municipale dans la session extraordinaire du Sénat. Dans ces conditions, les élections auront lieu à la date légale, c'est-à-dire le 6 janvier.

Les cours et tribunaux de France ont repris leurs travaux depuis à peine cinq ou six jours que déjà, de toutes parts, arrivent au ministère de la justice des rapports des procureurs généraux et des premiers présidents faisant pressentir qu'avec les diminutions opérées dans le personnel judiciaire, il sera impossible de suffire à l'expédition des affaires.

Etant donné cet état de choses, il faut s'attendre à ce que bientôt — ce qui du reste était prévu — le ministre dépose un projet de loi portant création de nouveaux sièges dans les cours et tribunaux.

Et c'est alors qu'on aura atteint le double but recherché par la coterie régnante.

Caser ce qui reste de fruits secs dans le barreau, et grever à perpétuité le budget d'une dépense de 8 à 10 millions.

L'espionnage prussien est de nouveau signalé à Oullins.

Un sieur Stein vient d'être arrêté dans cette ville pour vagabondage.

Cet individu, originaire de Berlin, sous prétexte de solliciter l'aumône, pénétrait dans les maisons et demandait des renseignements sur la localité et sur les habitants.

On a trouvé sur lui pour environ 700 fr. de monnaie allemande renfermés dans une ceinture de cuir, ainsi que des plans et des notes qui révélaient suffisamment le genre d'industrie auquel il se livrait sur le territoire français.

Plusieurs lettres d'individus allemands ont été également saisies sur lui.

M. LE DOCTEUR HARMAND

Général en chef.

Les journaux officieux ont toujours prétendu que M. le docteur Harmand ne s'occupait au Tonkin absolument que des négociations et de l'administration civile, — et qu'il restait étranger à la conduite des opérations militaires.

La France vient de publier deux lettres adressées par le général Bouët à ce personnage, — lettres qui donnent à l'assertion des feuilles gouvernementales le plus complet démenti.

Ces lettres nous révèlent que M. le docteur Harmand décidait les opérations militaires, et que, pour accomplir cette tâche délicate, il s'inspirait à la fois des connaissances stratégiques qu'il a pu acquérir dans l'exercice de la médecine et de certaines considérations, les unes politiques et les autres personnelles, dont la nature n'est pas clairement définie, mais qui nous paraissent absolument étrangères à l'art militaire.

Voici les deux lettres du général Bouët:

11 août.

En ce qui concerne Hai-Dzung, certainement j'eusse préféré ajourner son occupation de quelques jours, afin qu'aucune éventualité ou difficulté de ce côté ne me force à distraire aucune partie des for-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BAGUE D'OPALE

PAR ÉDOUARD DIDIER.

Maintenant que l'inquiétude les avait un peu quittés, la faim se faisait sentir plus impérieuse que jamais à nos voyageurs, qui n'avaient aucune espèce de provisions. Heureusement le métis avait au fond de son canot, enveloppés dans un morceau de toile à voile, une douzaine de dappers, sorte de gâteaux sans levain, et quelques poissons fumés. Il consentit à céder la moitié de ses vivres aux fugitifs, qui se mirent aussitôt à les dévorer à belles dents. Nancy déclara même que de sa vie elle n'avait fait un aussi excellent repas.

La journée était chaude et l'air avait cette transparence qui permet, dans la prairie, d'apercevoir distinctement les objets à de prodigieuses distances. Le spectacle qui s'offrait alors aux voyageurs était magique.

A mesure qu'on s'éloignait des Montagnes-Rocheuses, le paysage perdait son aridité. Peu à peu les rives du fleuve se parsemaient d'arbres jusqu'à devenir par place une véritable forêt peuplée de tout un monde d'oiseaux. Les loriot,

noirs et dorés se groupaient dans les buissons et, pendant que le pic moucheté frappait de son bec le tronc des arbres, prenant soin chaque fois d'aller voir de l'autre côté du tronc si le géant des forêts était perforé, le martin-pêcheur voltigeait autour du canot et le pigeon d'Amérique traversait l'air comme une flèche, cherchant sans doute un peu de fraîcheur dans la rapidité de son vol. Dans le lit même de la rivière, des oies, des canards nageaient en pleine sécurité sur le passage du canot, si bien qu'en deux coups de carabine Zambo eut amplement pourvu au souper du soir.

Quand le soleil commença à allonger démesurément sur l'eau l'ombre des grands arbres, le métis, après avoir choisi un endroit propice, procéda au débarquement. Zambo et lui tirèrent le canot hors de l'eau et le placèrent sous le fourré qui bordait la rivière. Le grand lévrier qui, de la rive, avait suivi le canot, quelquefois à grand-peine tant les arbres étaient touffus, vint japper joyeusement autour de Nancy et prendre sa part du festin improvisé. Une oie et deux canards avaient été plumés, fendus en deux et rôtis sur des bâtons, à la manière indienne. On soupa gaiement, puis, roulés dans leurs couvertures, sans autre abri que la voûte du ciel, les voyageurs s'endormirent sous la garde du vigilant lévrier.

La nuit se passa sans incident. Avant le lever du soleil, et comme le jour commençait à poindre,

chacun avait repris sa place et les voyageurs continuaient leur route. Quoique l'on fût déjà à la mi-septembre, la journée s'annonçait comme devant être exceptionnellement chaude. Pas un souffle d'air n'agitait la cime des arbres. Toute l'atmosphère était surchargée d'électricité. Il semblait aux voyageurs qu'ils respiraient du soufre. Le vent qui, jusque-là, n'avait pas soufflé, s'éleva tout à coup avec une grande violence, et le soleil, qui s'était levé si brillant ce matin-là dans son nimbe d'or, était maintenant voilé par des nuages. Ces nuages avaient un caractère particulier, que Nancy ne leur avait jamais vu. Ils étaient épais, denses, d'une couleur variant du rouge sombre au noir de fumée et traversaient le ciel en courant comme de noirs fantômes au-dessus de la tête des fugitifs.

Le métis semblait interroger d'un oeil inquiet tous ces signes précurseurs d'un violent orage. Nancy, qui lisait sur les traits du pêcheur l'expression d'une véritable angoisse, lui demanda s'il ne croyait pas prudent d'aborder.

— Mon jeune monsieur, lui répondit le métis, je le ferais volontiers, si je croyais la chose praticable, car, ou je ne me connais pas en tempêtes, ou celle qui va fondre sur nous tout à l'heure sera des plus violentes que ce garçon-là ait jamais vues, ajouta-t-il en se désignant du doigt.

— Que faire? demanda Nancy.

— C'est assez embarrassant, mon jeune men-

sieur. Le courant est ici tellement rapide qu'il ne serait déjà pas commode de débarquer si la berge était plate. Or, vous voyez comme la rivière est encaissée entre ces deux rives. Essayer un débarquement serait une folie.

— C'est vrai, dit Nancy.

— Ainsi, quant à présent, nous n'avons pas le choix des moyens. Il ne nous reste qu'à descendre la rivière avec la plus grande précaution en nous confiant au courant...

— Et à la garde de Dieu, ajouta Nancy en levant les yeux au ciel.

Ce furent là les dernières paroles qui furent échangées entre les voyageurs. La situation devenait tellement critique que chacun demeurait absorbé dans ses pensées, n'osant confier à son compagnon de danger les angoisses qui troublaient son propre cœur.

Cependant les éclairs commençaient à traverser d'une façon presque incessante les ténèbres qui couvraient depuis quelques instants les deux rives du fleuve. C'était avec peine que, dans l'intervalle, on en apercevait les rives escarpées. Les bruits les plus sinistres emplissaient l'air. Le tonnerre grondait; les arbres, secoués par l'ouragan d'une manière furieuse, se tordaient, se courbaient, se relevaient pour se courber encore; leurs membres craquaient et semblaient pousser de rauques gémissements. Des branches arrachées de quelque

ces que je rencontre ici, et cela d'autant mieux qu'en cas de réussite de l'opération que je propose, Hai-Dzung serait traité sans difficulté.

Toutefois, devant l'insistance que des considérations politiques importantes vous conduisent à mettre pour l'exécution à bref délai de cette opération, j'écris à M. Brionval pour l'autoriser à la faire quand il voudra, sous sa responsabilité.

12 août.

Je regrette infiniment d'être obligé de vous faire savoir que l'esprit général de la communication que vous m'adressiez ne peut avoir mon entière approbation.

Il est peut-être permis de supposer que des préoccupations personnelles y trouvent malheureusement trop de place, et que le souci du succès final n'est pas la seule pensée qui a dicté les considérations qui la terminent.

P.-S. — Je viens de recevoir, par Hong-Kong, un télégramme par lequel le ministre se plaint de ne pas recevoir de nouvelles militaires. Je vais lui répondre par voie télégraphique également que si je ne lui envoie pas de nouvelles de ce genre, c'est qu'il n'y en a pas, à moins que le colonel Brionval ait eu le temps de me signaler un succès avant mon départ d'Oléng.

Ainsi, jusqu'à présent, voici comment l'expédition du Tonkin a été conduite :

On n'a envoyé que des renforts insuffisants pour n'être pas obligé de convoquer les Chambres, de leur demander de l'argent et de leur avouer qu'on commençait une guerre.

Et ces renforts insuffisants, M. Harmand, médecin de la marine, était chargé de les employer et de les diriger.

Nous pensons que l'opinion est maintenant édifiée sur les causes des échecs que nous avons subis au Tonkin.

C'est pour payer les dettes de l'Empire.

Sous ce titre, nous lisons dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« Si le peuple français paie chaque année quatre milliards cinq cents millions d'impôts, c'est pour payer les dettes de l'Empire. »

« Voilà toute la réponse qu'a pu nous faire la rédaction du *Patriote*. »

« Donc, contribuables, vous êtes parfaitement renseignés. »

« La République paie la nouvelle magistrature deux millions six cent mille francs de plus que l'ancienne. — C'est pour payer les dettes de l'Empire ! »

« La République vient d'accorder une augmentation de cent mille francs aux préfets et refuse le nécessaire aux vieux soldats. — C'est pour payer les dettes de l'Empire ! »

« La République a dépensé, il y a deux ans, près de cent millions dans son expédition de Tunisie. — C'est pour payer les dettes de l'Empire ! »

« La République a voté cinq millions et va en voter dix ou vingt autres pour l'expédition du Tonkin. — C'est pour payer les dettes de l'Empire ! »

« La République a frappé d'impôts exorbitants les matières de première nécessité du ménage pour bâtir des écoles et pour acheter des fusils aux écoliers. — C'est pour payer les dettes de l'Empire ! »

« La République, enfin, augmente cha-

trons centenaire traversaient l'air en sifflant.

Tout à coup, un bruit effroyable domina tous ces bruits. L'un des géants de la forêt venait d'être brisé à sa base et était tombé en travers du fleuve. Heureusement, comme nous l'avons dit, les rives étaient hautes et escarpées, et la cime de l'arbre, qui mesurait plus de deux cents pieds de hauteur, tomba sur la rive qui lui faisait face en improvisant un pont volant au-dessus de la tête des voyageurs.

— Nous l'avons échappé belle ! dit le pêcheur métis à Nancy.

— Sans doute, répondit la jeune fille, mais pareil accident pourrait se reproduire.

— Très-juste ! mon jeune monsieur, et vous pouvez ajouter que si la chose arrivait dans un endroit où les rives du fleuve sont plates, notre bateau et nous, serions brisés sans ressource, rien qu'en étant jetés sur l'obstacle, tant le courant est rapide.

— Quel épouvantable ouragan ! dit encore Nancy. Mais croyez-vous qu'il dure longtemps encore ?

— Non.

— Mais cette tempête est-elle donc particulière à ces contrées ? demanda Nancy.

— Oui, mon jeune monsieur, c'est ce que nous appelons dans ce pays une tempête-ruban.

— Pourquoi ce nom ?

— Parce qu'elles prennent pour sillons le lit des fleuves, dont elles descendent le courant avec une

rapidité prodigieuse. Si j'avais pu amarrer mon canot quelque part et laisser passer le grain, nous serions sans doute à cette heure hors de sa portée.

— Mais si vous nous employez, mon nègre et moi, à ramer pour remonter le courant ? demanda Nancy, ne pourrions-nous pas arriver au même résultat ?

Le pêcheur hochait la tête en signe d'incrédulité.

— Ramer contre le courant, dit-il, est un bien rude travail pour des bras aussi faibles que les vôtres, mon jeune monsieur.

— Essayons toujours, dit bravement Nancy ; peut-être mon courage pourra-t-il suppléer à la force qui me manque.

Le pêcheur, se sentant pris d'admiration pour cette énergie, donna son aviron à Nancy et à Zambo. Tous trois de concert ramèrent alors contre le courant. D'abord les choses allèrent aussi mal que possible, Nancy et Zambo frappant l'eau d'une façon désordonnée, à la manière des chiens qui se noient. Mais bientôt les efforts se régularisèrent, grâce aux leçons du pêcheur, et les rameurs purent manœuvrer avec assez d'ensemble pour opposer leur canot comme une digue mouvante au torrent qui les entraînait. Peu à peu même ils commencèrent à remonter d'une façon sensible.

En ce moment, la pluie tombait à torrents. Il semblait qu'un fleuve descendît du ciel en cata-

ctes sur la tête des malheureux voyageurs. Non

seulement ils étaient trempés jusqu'aux os, mais encore le canot s'était rempli jusqu'aux plats bords qui seuls surnageaient.

Nancy était transie de froid ; elle grelottait sous cette pluie glaciale, ses dents claquaient, mais elle ramait toujours.

Les heures succédaient aux heures, et la tempête ne semblait pas devoir s'apaiser encore. L'obscurité régnait toujours et l'eau ne cessait de tomber à torrents. La rivière grossissait à vue d'œil et charriait maintenant dans son lit les branches brisées par le vent et jusqu'à des arbres déracinés par la fureur de la tempête. L'un de ces arbres pouvait heurter en passant la barque, et alors c'en était fait de ceux qu'elle portait. La manœuvre qui consistait à résister au courant en essayant de le remonter, n'était donc plus non-seulement difficile, elle devenait périlleuse. D'ailleurs, les rameurs étaient sur les dents. Déjà même, malgré toute son énergie, le pauvre Nancy avait été sur le point de lâcher son aviron. La malheureuse enfant sentait ses tempes battre. Des nuages passaient devant ses yeux. Peu à peu elle perdait conscience d'elle-même. Enfin, ses deux mains se détachèrent de son aviron, et Nancy s'abandonna si bien qu'elle serait tombée à l'eau si Zambo ne l'avait pas retenue.

— Maitresse ! dit le jeune nègre d'une voix suppliante, bonne maitresse.

— Maitresse ! dit le jeune nègre d'une voix suppliante, bonne maitresse.

— Maitresse ! dit le jeune nègre d'une voix suppliante, bonne maitresse.

— Maitresse ! dit le jeune nègre d'une voix suppliante, bonne maitresse.

— Maitresse ! dit le jeune nègre d'une voix suppliante, bonne maitresse.

— Maitresse ! dit le jeune nègre d'une voix suppliante, bonne maitresse.

— Maitresse ! dit le jeune nègre d'une voix suppliante, bonne maitresse.

— Maitresse ! dit le jeune nègre d'une voix suppliante, bonne maitresse.

— Maitresse ! dit le jeune nègre d'une voix suppliante, bonne maitresse.

— Maitresse ! dit le jeune nègre d'une voix suppliante, bonne maitresse.

— Maitresse ! dit le jeune nègre d'une voix suppliante, bonne maitresse.

— Maitresse ! dit le jeune nègre d'une voix suppliante, bonne maitresse.

— Maitresse ! dit le jeune nègre d'une voix suppliante, bonne maitresse.

— Maitresse ! dit le jeune nègre d'une voix suppliante, bonne maitresse.

— Maitresse ! dit le jeune nègre d'une voix suppliante, bonne maitresse.

— Maitresse ! dit le jeune nègre d'une voix suppliante, bonne maitresse.

— Maitresse ! dit le jeune nègre d'une voix suppliante, bonne maitresse.

— Maitresse ! dit le jeune nègre d'une voix suppliante, bonne maitresse.

— Maitresse ! dit le jeune nègre d'une voix suppliante, bonne maitresse.

— Maitresse ! dit le jeune nègre d'une voix suppliante, bonne maitresse.

— Maitresse ! dit le jeune nègre d'une voix suppliante, bonne maitresse.

— Maitresse ! dit le jeune nègre d'une voix suppliante, bonne maitresse.

— Maitresse ! dit le jeune nègre d'une voix suppliante, bonne maitresse.

— Maitresse ! dit le jeune nègre d'une voix suppliante, bonne maitresse.

— Maitresse ! dit le jeune nègre d'une voix suppliante, bonne maitresse.

— Maitresse ! dit le jeune nègre d'une voix suppliante, bonne maitresse.

ÉTRANGER

On lit dans le *Times* :

« De nouveaux renseignements parvenus par la dernière malle de l'île Maurice portent que les forces françaises à Tamatave sont réduites à vivre entièrement de poisson, leurs provisions de viande étant complètement épuisées. La fièvre sévit fortement sur les troupes. Les Hovas occupent de fortes positions à environ cinq kilomètres de Tamatave et coupent absolument toutes communications à l'intérieur. »

« A Majunga, sur la côte occidentale, les troupes sont également très-éprouvées par la fièvre. Les Hovas sont aussi en force à quelque distance de cette place et l'empêchent de tirer aucune sorte d'approvisionnements de l'intérieur. Ils occupent aussi une forte position près de Morondava, dans le sud-ouest, afin de tenir ce port ouvert. Ils se sont, en outre, assuré un fort approvisionnement de poudre qu'ils ont fait venir d'Amérique. »

La situation est donc pire à Madagascar qu'au Tonkin.

La situation politique de la Serbie a pris un caractère de gravité tout à fait exception-

nel depuis le retour du roi Milan, de son voyage de Vienne.

Une révolte vient d'éclater dans le district de Banja, département d'Aleximas. Les insurgés ont arrêté le sous-préfet et coupé le fil télégraphique. L'état de siège a été proclamé.

On pense que l'armée régulière, en forces suffisantes, aura une rencontre demain avec les insurgés.

— Nous lisons d'autre part dans une dépêche de Vienne à la date du 7 novembre :

« La nuit dernière, les principaux membres du comité central du parti radical ont été arrêtés à Belgrade. »

« L'état de siège est proclamé à Banja et à Ezerna Reka. Les fils télégraphiques sont coupés. Les troupes régulières, sous le commandement du général Nikolich, marchent contre les insurgés. »

ALLEMAGNE. — Le grand état-major réclame l'augmentation immédiate de l'artillerie.

D'après les projets qui vont être soumis au Reichstag dès sa rentrée, il s'agirait, en outre, de la création de six nouveaux régiments de cavalerie, ce qui porterait à quatre-vingt-dix-neuf régiments l'effectif de cette arme en temps de paix.

— Une dépêche de Berlin dit que le prince impérial doit se rendre à Madrid prochainement pour faire visite au roi Alphonse XII.

BULLETTIN FINANCIER.

Paris, 9 novembre.

La séance d'aujourd'hui offre peu de changement sur celle d'hier, la tendance reste faible : les rentes avec fort peu de variation se retrouvent aux environs des derniers cours d'hier.

Le 4 1/2 0/0 1883 est à 107.22, après 107.05 et 107.17 ; le 3 0/0 à 77.75 après 77.65 et 77.70 ; l'amortissable à 79.12 et 79.10.

La plupart des établissements de crédit sont stationnaires : 5.400 la Banque de France, 817.50 la Banque de Paris et 527.50 le Crédit Lyonnais.

Les positions à la baisse sur les valeurs de crédit tendent à s'augmenter et la spéculation sait profiter très-habilement de la situation faite à ces différents établissements. Nous croyons qu'ils sont du reste appelés à baisser encore, car il n'est pas logique que les cours se maintiennent au niveau des primes qui étaient par des bénéfices qui sont considérablement amoindris aujourd'hui.

La Banque ottomane recule à 669. On avait compté sur l'affaire des Priorités et sur celle des Tabacs Tures. Mais leur insuccès a produit un très-mauvais effet sur le marché de cette valeur. 2,220 le Suez avec une recette de 70,000 fr.

Le Foncier est très-recherché à 1,227.50. De même les Obligations Foncières Nouvelles et Communales 80.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Nous sommes heureux de publier la lettre suivante, adressée à l'*Anjou* :

Angers, le 7 novembre 1883.

« Monsieur le rédacteur, »

« Permettez-moi de rectifier dans vos co-

lonnes une assertion inexacte que je trouve dans un article du *Postillon* radical, reproduit dans votre dernier numéro. A la fin de cet article je lis ces mots : « Il n'y a qu'une seule institutrice dans notre département » à posséder le certificat d'aptitude pédagogique. »

Si le rédacteur du *Postillon* avait eu soin de joindre au mot institutrice l'épithète pourtant bien connue de lui de laïque, j'aurais gardé le silence, n'ayant point à ma disposition les documents officiels nécessaires pour l'exactitude de cette affirmation.

Mais comme le terme général d'institutrice comprend aussi bien le personnel congréganiste que le personnel laïque enseignant, et qu'il pourrait faire croire que ces deux personnels réunis ne possèdent en tout qu'un seul certificat d'aptitude pédagogique, la vérité, aussi bien que l'honneur de l'instruction publique en Anjou, m'obligent à dire qu'une communauté de femmes de ce département compte à elle seule cinq de ses membres pourvus de ce certificat. Sur ces cinq religieuses, quatre sont en ce moment, si je ne me trompe, titulaires dans des écoles communales du département.

Je vous prie, Monsieur le rédacteur, de vouloir bien publier cette rectification, ce fut-ce que pour rassurer le *Postillon* radical et ses lecteurs sur la situation de l'enseignement primaire en Anjou, moins arriéré qu'il ne le pensait.

« Agréé, etc. »

X...

Postillon, qu'en pensez-vous ?

PÈLERINAGE AU TOMBEAU DE SAINT MARTIN A TOURS.

Avis. — C'est jeudi prochain qu'aura lieu ce pèlerinage saumurois.

Les personnes désireuses d'en faire partie ne doivent plus attendre pour se faire inscrire, car il importe que toutes les listes d'inscription soient communiquées à M. le vicaire de Nantilly de Saumur, au plus tard mardi matin.

Nous rappelons aux pèlerins que le départ du train spécial est fixé à 8 heures 30.

N.-B. — Nous visiterons cette année le vieux monastère de Marmoutier, où se voient encore les grottes qu'habitait saint Martin, il y a quinze siècles.

On annonce la mort du marquis de Montesquiou, qui est décédé, lundi, dans son château de Maine-et-Loire.

De son union avec M^{me} de Scipière, le marquis de Montesquiou laisse quatre enfants : le comte Pierre de Montesquiou, qui a épousé M^{me} de Rohan-Chabot, et trois filles : la duchesse Pozzo di Borgo, la comtesse de Crisenoy de Lyonnie et la comtesse de Chézelles.

LA NOUVELLE MAGISTRATURE.

Les personnes qui assistaient à la messe du Saint-Esprit, célébrée dans l'église de Saint-Germain, à Rennes, à la rentrée de la Cour, ont été péniblement impressionnées de l'attitude inconvenante de quelques ma-

— Ah ! je ne peux plus, Zambo, répondit Nancy en fermant les yeux, non, je ne peux plus !

— Encore un peu de courage.

Nancy secoua la tête.

— Eh bien, demeurez ainsi, maitresse, je vous maintiendrai d'une main pendant que je ramènerai de l'autre.

— Inutile, dit le métis en cessant de ramer lui-même. Nous ne pouvons plus lutter contre le courant. D'ailleurs, c'est créer un danger de plus. Je vais essayer d'amarrer le canot.

— Comment ? demanda Zambo.

— Pendant que je suis à la barre, baissez-vous et cherchez au fond du canot à l'avant.

— J'y suis, dit Zambo qui s'était agenouillé.

— Ne sentez-vous pas un lasso ?

— Oui.

— Donnez-le moi.

Le métis prit la longue courroie des mains de Zambo et donna sa place au nègre en lui recommandant de gouverner de façon à éviter tout choc dangereux. Puis il alla se poster à l'avant du canot.

Le pêcheur disposa son lasso, puis le pied gauche placé sur le bordage, à la tête du canot, le pied droit solidement planté au fond de l'embarcation, le bras tendu, le métis attendit le moment favorable pour lancer son lasso.

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

gistrats des nouvelles couches, assis, la tête couverte, au moment le plus solennel du saint sacrifice.

Ces magistrats, choisis par M. Martin-Feuillée, n'étaient pas contraints de suivre leurs collègues à l'église. Ils pouvaient rester chez eux, sans crainte de déplaire au garde des sceaux. Les convenances, à défaut de foi et de recueillement religieux, auraient dû leur imposer une attitude plus conforme à celle de leurs honorables collègues. S'ils savent rendre à César ce qu'ils doivent à César, ils devraient savoir aussi rendre à Dieu ce qui est à Dieu.

ANGERS.

Association Artistique. — Demain dimanche, 477^e Concert populaire (5^e de l'abonnement). Dans le programme, nous voyons figurer *Pologne* II poème symphonique de M^{lle} Augusta Holmès. Cette belle page n'a jamais été exécutée; c'est une véritable première.

TOURS.

Dans la nuit de mardi à mercredi, un malfaiteur a pénétré dans le bureau de M. Mary-Bouyer, fabricant de chaussures, qui de l'Ancienne-Poissonnerie. Le voleur a escaladé une fenêtre donnant sur le quai, et, une fois introduit dans le local, il a d'abord forcé un tiroir qui s'est trouvé vide. Poussant ses recherches jusque dans le magasin de détail, il a fracturé deux autres tiroirs et a fait main basse sur une centaine de francs qui s'y trouvaient renfermés.

On a lieu d'espérer que l'auteur de ce vol audacieux n'échappera pas aux actives recherches de la police. (Indépendant.)

LE CRIME D'ITEUIL.

La justice n'a encore rien découvert au sujet du crime commis à la Gruzelière. Aucune personne suspecte n'a été vue dans le village dimanche dernier.

Une somme de 200 fr. a été trouvée dans une armoire, mais on suppose que le père Chartier devait avoir des économies plus considérables. Depuis longtemps, en effet, il travaillait pour M. de Laisle, chez qui il prenait tous ses repas, et de la maison duquel il sortait vers 8 heures, pour rentrer dans la maisonnette où il a été assassiné.

Il laisse deux fils; l'un est garde-ligne, l'autre habite assez loin de Poitiers.

On lit dans l'*Espérance du Peuple* :

« L'institutrice laïque de Challes (Sarthe) est morte de faim, après avoir vendu, pour avoir un morceau de pain, sa dernière robe. »

« On trouve de l'argent pour augmenter le traitement des préfets qui reçoivent 40 mille francs par an et l'on rogne les appointements des instituteurs ! »

« Ce sont bien les procédés de la République bourgeoise et maçonnique. »

Théâtre de Saumur.

La prochaine représentation de la troupe d'opéra aura lieu sur notre scène *mercredi 14 novembre*, et non lundi, jour d'ouverture de la foire d'Angers.

Mercredi, nous aurons une seconde et dernière représentation des *Cloches de Corneville*. Le rôle de Serpolette sera tenu par la nouvelle première dugazon, M^{me} C. Poyard, dont on fait le plus grand éloge.

Nous lisons dans *Angers-Revue* :

« Notre nouvelle dugazon a fait de brillants débuts dans le *Maitre de Chapelle*. M^{me} Poyard possède un physique agréable, ce qui, malgré tout, n'est pas une chose indifférente. Sa voix est fort bien timbrée, sans posséder, toutefois, une grande puissance, mais on sent de suite qu'elle est dirigée avec goût et méthode. M^{me} Poyard sait chanter, et cela devient assez rare de nos jours pour que nous ne laissions pas échapper l'occasion de le signaler... »

« M^{me} Poyard a fort heureusement continué ses débuts dans le rôle de Berthe de Simiane (des *Mousquetaires de la Reine*), qu'elle chante et joue avec beaucoup de distinction... »

Le *Journal de Maine-et-Loire* dit, de son côté :

« Le rôle de Gertrude (dans le *Maitre de Chapelle*) avait été confié à notre nouvelle dugazon, M^{me} C. Poyard. Cette recrue, au visage agréable, à la tenue irréprochable, à la mise élégante, possède une voix sympathique. Le « trac » traditionnel n'avait pas trop paralysé ses facultés. Nous attendrons encore quelques jours pour porter un jugement plus juste sur cette actrice... »

Comme la première fois, les autres rôles des *Cloches de Corneville* seront tenus par M. G. Le Roy, Lamy, Constance, Labranche, M^{lle} Dalbret, etc.

A mercredi, donc.

Mercredi dernier, la représentation des artistes de l'Odéon, donnée devant une belle salle, a été aussi brillante qu'on l'avait fait espérer. Les journaux des villes où la troupe avait joué déjà et les correspondants de la *France Théâtrale* n'avaient rien exagéré.

Grand succès pour le *Bel Armand*, de M. Victor Jannet, et aussi pour le *Billet de mille*, du même auteur.

Les interprètes, dont la plupart n'étaient pas inconnus à Saumur, ont reçu des applaudissements mérités. M. Régner était venu jouer trois fois *Divorcions*, il y a deux ans, avec les artistes de Tours, et nous avions conservé un très-bon souvenir de son passage. Qu'il reçoive nos félicitations pour la finesse et la distinction qu'il apporte dans le rôle d'Armand Evrard.

L'excellent Montbars, dont le talent avait déjà été apprécié à plusieurs reprises sur notre scène, est un fort bon Verdonnet.

Nous ne saurions trop faire également l'éloge de MM. Garnier, Théfer et Garraud, de M^{lle} Fassay, toujours revue avec plaisir, et de M^{lle} Délia.

Merci à MM. Albert Carré et de Langloy d'avoir bien voulu comprendre Saumur dans leur itinéraire.

Lundi, nous publierons un article spécial sur la représentation de *Mireille*, dont l'*Echo Saumurois* a déjà dit quelques mots il y a quatre jours.

Faits divers.

ENDORMIE DEPUIS LE 12 JUILLET.

Sous ce titre, on écrit à l'*Avenir* de l'Orne :

« On doit se rappeler à Champcerie, canton de Putanges (Orne), d'un violent orage qui éclata sur cette localité le dimanche 3 juin. La foudre tomba sur la maison d'école des filles, entra dans la chambre de M^{lle} Lemaire, institutrice, qui, heureusement, était seule chez elle; la tablette de la cheminée fut fendue comme par une scie; le courant électrique, passant sous les pieds de l'institutrice, lui fit éprouver une sensation semblable, comme elle l'a dit, — à celle que produirait une plaque de fer. Malgré cette secousse et sa frayeur, sa position, il faut le croire, ne paraissait pas fort inquiétante dans les premiers jours, puisqu'elle put continuer à faire ses classes; mais, sa situation s'aggravant, elle dut renoncer à tout travail et rentrer chez ses parents, à Saint-Jean-de-la-Forêt, près Nocé, qui allèrent la chercher le 12 juillet dernier, jour où elle a perdu connaissance, de sorte que depuis ce temps elle paraît dormir. »

« Je suis allé la voir il y a huit jours; ses parents désolés ont bien voulu me donner les quelques renseignements que je vous retrace ici. Le mot dormir me paraît mal approprié à sa position. Quoique ses yeux, en effet, restent constamment fermés, qu'elle n'articule aucun son de voix, que son corps, ses membres soient insensibles même à une piqûre d'aiguille, elle paraît pourtant saisir, par instant, ce qu'on lui dit. Ses lèvres remuent faiblement, son front se plisse comme celui d'un malade qui ressent ses souffrances. »

« Depuis le 12 juillet, c'est-à-dire depuis plus de cent jours, sa nourriture consiste en trois cuillerées de lait ou de bouillon par jour, elle éprouve des crises qui, d'après son médecin, sont le prélude d'un heureux changement; mais qui, selon d'autres, ne peuvent amener qu'un fatal dénouement. »

« Quoi qu'il en soit, cette sorte de paralysie du cerveau est certainement un cas intéressant à observer pour un spécialiste. »

LES MAISONS DE QUINZE ÉTAGES. — On construit en ce moment à New-York des maisons à quinze étages, avec ascenseurs, bien entendu.

Deux des bâtisses en question sont colossales et doivent coûter quinze millions de francs chacune.

L'édifice, de 201 pieds de face sur 126 de profondeur, comprend huit corps de

logis, haut de neuf étages sur le devant et de quinze étages sur le derrière.

Chaque corps de logis pourra loger seize familles, ce qui fera cent vingt-huit familles pour l'édifice entier.

CONSEILS ET RECETTES.

Désinfection. — Il est important de chasser de la cuisine toute odeur désagréable qui se dégage soit du lavoir, soit des conduits et bouches d'écoulement. Ces émanations, aussi nuisibles à la santé que peu favorables à la conservation des viandes et à la bonne préparation des mets, sont le résultat d'infections qu'il faut se hâter de détruire en répandant abondamment du chlore sur les lieux où elles se sont manifestées. — Dans la plupart des cas, on peut suppléer au chlore par la vapeur du soufre brûlé.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

Mercredi 14 novembre 1883.

Les Cloches de Corneville

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Clairville et Charles Gabet, musique de Robert PLANQUETTE.

Distribution :

Le marquis	MM. G. Le Roy.
Grenicheux	Constance.
Gaspard	Lamy.
Le bailli	Labranche.
Le tabellion	Allain.
Cachalot	Carrell.
Grippardin	Fauchoux.
Fouinard	Hennesse.
Un paysan	Lescaillet.
Serpolette	M ^{me} C. Poyard.
Germaine	Berthe Dalbret.
Manetto	L. Lagarde.
Jeanne	Z. Bonnaud.
Gertrude	Provost.
Suzanne	Hennesse.
Catherine	Fauchoux.
Marguerite	Allain.

Paysans, paysannes, gardes-champêtres, matelots, mousses, cochers, servantes, domestiques, etc.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

EAUX-BONNES

Eau minérale naturelle contre : Rhumes Catarrhes, Bronchites, etc. Asthme, Phthisie, rebelles à tout autre remède. Employée dans les Hôpitaux. — Dépôt : toutes Pharmacies.

Vente annuelle : Un million de bouteilles.



PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN RECLUS

(Suite et fin.)

Cependant, l'hiver glacial, rempli de bourrasques et de rafales, s'était enfié, et le printemps joyeux renaissait. Les hirondelles volaient allègrement dans le ciel; le soleil égaya de ses rayons les sombres murs de la cathédrale, et les martinets rapides se croisaient, se poursuivaient sans repos, autour des clochetons et des arcs-boutants, en poussant des cris aigus.

Cette vie nouvelle, cette gaieté renaissante ranimèrent un peu le petit vieillard, qui se reprenait vaguement à espérer. Mai était revenu, et avec lui, chaque soir, les cérémonies charmantes du mois de Marie. De son observatoire, il s'était remis à écouter ces offices d'une piété si douce et si pénétrante. Il entendait encore avec ravissement les voix pures des fillettes célébrant la reine du ciel, la parole du prêtre racontant les louanges de la Vierge immaculée et les longues litanies énumérant les vertus sans nombre de la mère du Christ. Il oubliait tout, ses malheurs et ses craintes, et se laissait de nouveau bercer par ces accords et ces harmonies.... Mais un jour il reçut l'avertissement

légal lui annonçant que la prise de possession de sa boutique était fixée par le préfet au 1^{er} juin suivant. Ce fut pour lui le coup de grâce. Il ne fit rien pour résister; il accepta même l'indemnité à lui attribuée par le jury et la déposa sans compter près de ses épargnes accumulées peu à peu; puis, sans courage, atterré, impuissant, il attendit, sans avoir la force de former un projet et de formuler une volonté.

On était au 31 mai, jour de la fête de la clôture du mois de Marie. Le père Roubille n'avait plus qu'un jour et une nuit à vivre tranquille. Cette pensée l'accablait. Il ne pouvait plus ni manger ni se mouvoir. Il rassembla enfin toute son énergie, ferma son échoppe et se traîna jusqu'à son réduit sombre, dont il eut soin de tirer sur lui les portes. Puis, exténué par cet effort, il s'étendit désespéré sur sa couche.

Dans cet état de faiblesse, presque évanoui, incapable de faire un mouvement, il percevait avec une netteté particulière tous les bruits de l'église. La nuit était venue. La cérémonie commençait. L'organiste préluda par un chant lointain. Les cantiques joyeux lui succédèrent. Longuement, des mélodies ailées et suaves se mêlèrent et se répon dirent. Les voix graves des chantres se firent entendre un instant. Puis, le prêtre prononça d'une voix lente les paroles de la bénédiction. Les cantiques reprirent. Les accents des jeunes filles s'uni-

rent aux voix célestes des orgues, et au milieu de ce concert extra-terrestre, enivré du parfum des fleurs et de l'encens, sans souffrance, paisiblement, comme un enfant s'endort en rêvant des anges qui le bercent à travers l'espace, le père Roubille rendit l'âme.

En voyant la petite boutique fermée depuis plusieurs jours, les habitants du quartier se demandèrent ce qu'était devenu le vieillard. Mais, songeant à son mutisme habituel, ils pensèrent qu'il était parti sans rien dire pour son village de la montagne. Ils ne s'en préoccupèrent donc pas davantage.

Quelques mois après seulement, quand les démolisseurs vinrent pour exécuter les ordres de l'administration, on découvrit le réduit secret de notre ermite et son corps dans un état de conservation parfaite, la figure encore souriante. « Le petit vieux avait tout de même raison, dit un loustic, il s'est arrangé de façon à ne pas être exproprié de son vivant. » Près du cadavre, on trouva un testament en bonne forme dans lequel le père Roubille indiquait une cachette renfermant ses économies, une vingtaine de mille francs, qu'il léguait à la cathédrale, en priant le curé de dire des messes pour le repos de son âme et de faire murer ses restes à la place où il était mort. On ne put se conformer à ce vœu suprême; mais, chaque année, à la fin de mai, un service est célébré en son honneur, et son corps

repose au cimetière de la ville, dans un monument sévère, bâti, comme la basilique, en pierre de Volvic.

Quant à la superbe cathédrale gothique, elle est délivrée des constructions qui la déparaient; mais elle n'a pu être achevée dans les dimensions du plan primitif. Malgré des dépenses considérables, la façade nouvellement construite réduit considérablement la longueur de la nef, et les flèches en pierre, qui doivent atteindre quatre-vingts mètres de hauteur, ne sont pas encore terminées. Tant il est vrai que pour l'accomplissement d'une grande œuvre, la foi est plus puissante que l'argent.

GABRIEL MARC.

(Extrait de : *la Ronde des Contours*, volume publié, en 1883, par le comité de la Société des gens de lettres.)

L'ART NATIONAL, *Etude sur l'histoire de l'art en France*, par H. DU CLEUZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 80 francs; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Flourus, à Paris.

